



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

15 juillet 2020

Naters

Un site majeur de la préhistoire valaisanne à fouiller et à étudier

A la suite des découvertes archéologiques exceptionnelles mettant à jour une occupation humaine dès le 4^{ème} millénaire avant notre ère sur le site de l'EMS St Michael à Naters, le Conseil d'Etat entend faire procéder sans tarder aux fouilles nécessaires. Dans le but d'assurer leur financement ainsi que celui des études et publications qui permettront de les documenter, il a transmis au Grand Conseil un projet de crédit d'engagement de 8 millions de francs. Ce montant doit couvrir l'ensemble du travail sur plusieurs années, tout en permettant un accompagnement et une synchronisation efficaces des travaux de construction de l'EMS et des fouilles archéologiques.

Compte tenu de son importance exceptionnelle, le site archéologique de Naters a été mis sous protection conformément aux dispositions de la loi sur la protection de la nature, du paysage et des sites (LcPN). Une demande de classement a également été déposée auprès de l'Office fédéral de la culture qui devrait se déterminer à l'automne. Dans ce contexte, il appartient au canton de prendre ses responsabilités et de faire procéder, dès que l'avancement du chantier le permettra, aux fouilles archéologiques qui permettront de libérer les quelques 2'500 mètres carrés nécessaires à l'agrandissement de l'EMS St Michael de Naters et à la construction de nouvelles infrastructures d'utilité publique (crèche, parking, etc.).

C'est pourquoi le Conseil d'Etat a transmis au Grand Conseil une demande de crédit d'engagement d'un montant de 8 millions de francs, destiné à financer sur plusieurs années les fouilles ainsi que les études et publications qui permettront de les documenter. L'octroi de ce crédit d'engagement et le recours au Fonds cantonal d'archéologie pour en assurer le financement doivent également permettre un accompagnement et une synchronisation efficaces des travaux de construction de l'EMS et des fouilles archéologiques.

S'agissant du gisement néolithique le plus étendu mis au jour dans le Haut-Valais, il convient de documenter scientifiquement les artefacts et les traces de ses premiers habitants. Dès l'annonce de sa découverte, en début d'année, le site néolithique de Naters a suscité un intérêt soutenu de la communauté scientifique des archéologues, à l'échelle nationale et internationale. La revue de référence Archeologia lui a consacré une de ses chroniques dans son numéro de juin.

Personnes de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 079 248 07 80

Caroline Brunetti, (F), archéologue cantonale, Office cantonal d'Archéologie, 078 773 73 60

Corinne Juon, (D), archéologue, Office cantonal d'Archéologie, 079 757 74 44

